

**Rapporteur : Richard BLUM**

La Communauté de Communes du Bassin de Lons le Saunier a confié la réalisation d'une carte sur les déplacements doux à une stagiaire, Mlle Ségolène WENDLING, sur la période d'avril à juillet 2011.

L'objectif est de disposer d'un document de cadrage sur les itinéraires de déplacements doux, qui serve d'information pour les bureaux d'études travaillant sur les documents d'urbanisme ou la conception d'aménagements urbains. La mise en œuvre concrète des aménagements restera à la discrétion du maître d'ouvrage des travaux.

Le travail, qui s'est appuyé sur les documents existants, des rencontres avec l'association Vélo Qui Rit et des entretiens systématiques avec chacune des communes, a été diffusé à chacune des communes à la fin du mois d'août.

Les communes n'ayant pas émis de demande de modification, il est proposé au Conseil Communautaire de prendre acte de cette cartographie et de convenir de sa mise à disposition des bureaux d'études qui établiront des projets sur les communes de la CCBL.

Le Bureau Exécutif du 7 novembre et le Bureau Elargi du 28 novembre 2011 ont émis un avis favorable.

**Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après délibération,**

- **PREND ACTE** du document réalisé
- **S'ENGAGE** à mettre le document à disposition des bureaux d'étude travaillant sur le territoire communautaire

**Pour extrait conforme,  
le 13 décembre 2011**

**Le Président,**

**Jacques PELISSARD**

**Le Président certifie,  
sous sa responsabilité,  
le caractère exécutoire  
du présent acte  
reçu en Préfecture le :**

Copie certifiée conforme à l'Original,  
Transmise le

**Pour le Président et par délégation,  
le Directeur Général des  
Services,**

- Trésorerie Principale
- Finances
- Dossier
- Classeur

**Frank STEYAERT**